



LA ROCHELLE  
Ma ville, mon quartier

## Compte-rendu et réponses aux questions posées durant la réunion publique de quartier avec les élus pour le secteur Tasdon - Bongraine - Les Minimes

07 décembre 2021

### 1. Compte-rendu

#### a. Contexte

La cinquième réunion publique de quartier en visio-conférence s'est tenue le 7 décembre 2021 depuis la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de La Rochelle, en présence du Maire Jean-François Fontaine ; de Josée Brossard, conseillère municipale chargée du secteur sud ; de Sylvain Dardenne, élu chargé notamment de l'urbanisme pour le projet urbain ; de Gwendoline Nevers, conseillère municipale chargée du handicap, de l'accessibilité et du parc littoral.

Cette rencontre publique « live » concernait le secteur Tasdon - Bongraine - Les Minimes. Elle a permis aux élus de présenter les grands projets sur ces trois quartiers et de répondre aux questions des Rochelais connectés, invités à poser leurs questions en direct via un « chat ».

Les échanges étaient animés par Jeanne Baron et ont duré une heure.

44 personnes ont assisté à cette rencontre et 28 questions ont été posées sur la plateforme. Les questions qui n'ont pas pu être prises en compte en direct obtiendront des réponses sur les différents supports de communication de la Ville.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la rencontre publique en streaming, sur le compte YouTube La Rochelle Ensemble, en suivant [ce lien](#).

#### b. Covid et vaccination

En préambule aux échanges dédiés au secteur Tasdon - Bongraine - Les Minimes, Jean-François Fontaine a rappelé que la ville n'est pas épargnée par la 5<sup>e</sup> vague de l'épidémie de Covid, avec notamment 6 personnes actuellement en réanimation. Il a invité les Rochelais à remettre le masque dans l'espace public, comme le prescrit l'arrêté du préfet, à éviter les rassemblements et surtout à continuer à se faire vacciner. 80% de la population rochelaise est à ce jour vaccinée. Le centre de l'Encan va être transféré au Parc des Expositions le 4 janvier. Les personnes qui ne

parviennent pas à prendre rendez-vous dans les centres de vaccination peuvent s'orienter vers les médecins de ville et les pharmaciens.

### **c. Concertation sur les projets immobiliers**

Sylvain Dardenne a expliqué que le secteur est en pleine transformation, qu'il attire de nouveaux habitants avec une très forte demande de logements. Mais qu'il est aussi très protégé par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'enjeu est de réussir à accueillir des familles. L'Agglomération a un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui impose la réalisation de 10 à 20% de logements sociaux et de 20 à 30% de logements abordables dans les opérations immobilières. L'enjeu est aussi, tout en conservant un tissu pavillonnaire, de densifier la ville, pour ne pas consommer trop de terres agricoles et se conformer à l'objectif « zéro artificialisation nette » fixé par l'État. On ne peut plus « s'étaler ». M. Dardenne a expliqué que le rôle de la Ville est d'accompagner au mieux cette densification à travers la co-construction des projets avec les habitants et les promoteurs, à travers notamment des balades urbaines et des ateliers.

### **d. Entretien de la rue Enrico Fermi**

Une question a été posée à Gwendoline Nevers sur l'entretien et la réfection de la rue Enrico Fermi, qui est en mauvais état et dont le sol est endommagé par les racines des pins. L'élue a répondu que la Ville essaye de trouver des solutions mais qu'elle n'est pas propriétaire.

### **e. Circulation sur la nouvelle avenue Simone Veil et stationnement au sud de la gare**

Une internaute a interpellé les élus sur l'augmentation du flux de voitures que risque d'apporter la nouvelle avenue Simone Veil. Le Maire l'a rassurée en expliquant qu'il n'y aurait pas d'augmentation du flux mais au contraire une meilleure répartition avec la rue Normandin et le boulevard Sautel qui seront moins empruntés. Les Minimes, l'hôpital et le sud de la gare, seront aussi plus facilement accessibles. Dans la continuité, une remarque a été faite concernant le stationnement « problématique » rue des Paludiers et rue Pierre Harel qui pourrait s'empirer quand l'accès sud de la gare sera ouvert. Jean-François Fontaine a avancé le fait qu'avec la création de nouveaux parkings à cet endroit, l'offre de stationnement allait au contraire être renforcée, tout en reconnaissant que cette offre serait néanmoins payante.

### **f. Requalification de la rue Émile Normandin**

Interpellé sur la nécessaire requalification de la rue Émile Normandin, à l'image de ce qui est fait pour les rues du centre-ville, le Maire a affirmé qu'elle serait rénovée, en partenariat avec la ville d'Aytré également concernée, mais sans donner de date. Il y aura une piste cyclable. L'installation d'autres stations de libre-service vélo et d'abribus sera étudiée quand les études seront lancées.

## **g. Aménagement du Parc du Bout Blanc**

Gwendoline Nevers a fait un point sur l'aménagement du parc du Bout Blanc, récemment baptisé Jean Duvignaud. On y trouvera une aire de jeux inclusive (adaptée aux personnes handicapées), un espace de street workout, une piste de pétanque et une partie espaces verts. L'objectif étant d'en faire un lieu de vie où se mélangent les générations.

## **h. Pôle nautique des Minimes**

Plusieurs questions ont porté sur l'aménagement du pôle nautique des Minimes. Jean-François Fontaine a d'abord tenu à saluer la double consécration de Yannick Bestaven qui a été, jeudi 7 décembre, décoré de la légion d'honneur par le Président de la République et élu Marin de l'Année, devant une autre rochelaise Charline Picon. Une belle journée pour le sport rochelais. Concernant le futur pôle nautique, il a rappelé que les clubs étaient jusqu'alors disséminés dans des bâtiments qui n'étaient pas accessibles. L'installation de Tribord a été l'occasion de restructurer le site et de les rapprocher. Certaines associations ont fusionné. Le chantier démarrera dans les prochaines semaines pour une durée d'un an et demi. Les associations nautiques seront impactées par les travaux. Le Maire a reconnu que 2022 ne serait pas une année facile pour elles mais qu'elles pourraient être accueillies par le centre Tribord qui dispose d'espaces ouverts aux pratiquants et professionnels. Des panneaux d'information sur le site détaillent les futurs aménagements. Quant à savoir s'il y aura des nouveaux commerces sur le pôle nautique de type snack, l'initiative en reviendra aux clubs qui pourront proposer de la restauration légère.

## **i. Liaison maritime médiathèque Port-Neuf**

Un habitant a demandé s'il était prévu de faire une liaison en bus de mer entre la Médiathèque et le quartier de Port neuf. Le maire lui a répondu que c'est « un grand rêve mais qu'il y a les marées ». Quand on sort du chenal, on ne peut pas traverser à marée basse. Il faudrait creuser un chenal mais le chantier serait trop important.

## **j. Renouvellement urbain des Minimes**

Sylvain Dardenne a expliqué qu'une grande étude urbaine a été lancée sur Les Minimes, un quartier avec plusieurs visages. Un cahier des charges a été défini. De janvier à la fin de l'année 2022, les associations, le tissu économique, les habitants vont être sollicités pour donner leur avis sur les améliorations à apporter. Jean-François Fontaine a indiqué que des pistes cyclables allaient continuer à être aménagées notamment pour desservir Excelia. Le point noir en termes de transports publics, a affirmé le Maire, c'est autour de la Ville en Bois car les bus peuvent difficilement y aller. Questionné sur les solutions concernant les fonds de commerce sur le domaine public à la pointe des Minimes, Sylvain Dardenne a répondu que chaque situation est propre à chaque exploitant. Un examen juridique est réalisé au cas par cas.

## **k. Pont de Tasdon**

« Des nouvelles du pont de Tasdon ? » a demandé un internaute. M. le Maire a expliqué que « nul ne sait qui en est le propriétaire ». Espérant pouvoir trouver un accord avec le Département et l'Agglo pour financer des travaux de rénovation de ce pont « qui fait un peu tâche » alors que les abords de la gare sont en pleine rénovation.

## **l. Promenade littorale**

De nombreuses questions ont concerné la promenade littorale des Minimes. Sur d'éventuels aménagements pour lutter contre l'érosion, Jean-François Fontaine a fait valoir qu'il devait y avoir une graduation selon les zones. Certaines doivent être protégées, d'autres doivent être laissées à la nature pour qu'elle puisse reprendre ses droits. Josée Brossard a indiqué qu'un projet d'aménagement global autour du programme de logements Lavoisier était prévu. Interpellé sur les problèmes de cohabitation cyclistes/piétons, le Maire a invité les Rochelais à faire preuve de respect mutuel, en n'oubliant pas « qu'un jour on est piéton et un autre jour cycliste ». La Ville sera sûrement amenée à limiter la vitesse des vélos là où c'est nécessaire. Josée Brossard a avancé la possibilité d'aménager une piste cyclable séparée en retrait du littoral. Étant donné que la Ville n'a pas le droit de bitumer les promenades le long de la mer pour des questions de perméabilité du sol, cette voie séparée permettrait de surcroît d'offrir davantage de confort aux cyclistes.

## **m. Gens du voyage**

Sur les problèmes posés par les gens du voyage sur le secteur de Besselu, Jean-François Fontaine s'est dit conscient des désagréments, en précisant que c'est une vraie préoccupation de la mairie. Il s'agit d'une compétence de l'Agglomération qui doit renforcer ses moyens d'action et aménager de nouvelles aires. Mais cela demande du temps. En attendant, des aménagements complémentaires seront

réalisés pour bloquer les passages et éviter ainsi que les gens du voyage ne prennent possession de certains espaces, notamment sensibles.

## 2. Réponses aux questions posées durant le live

**À noter** : les personnes n'ayant pas obtenu la réponse qu'ils souhaitaient peuvent se rapprocher de leur mairie de proximité. Mairie de Villeneuve-les-Salines : Catherine Vallée, 28 avenue Billaud Varenne, 17000 La Rochelle ; 05 46 44 16 58 ; [mairie.proximite.villeneuve@ville-larochelle.fr](mailto:mairie.proximite.villeneuve@ville-larochelle.fr)

**Ingénieur retraité du CNES, je suis actif dans le milieu de l'astronomie amateur. La qualité du ciel nocturne derrière la Maison du département, m'apparaît comme suffisamment bonne pour animer des séances d'initiation. Qui contacter pour en discuter ?**

Vous pouvez contacter Vincent Royer, responsable de la mairie de proximité Centre qui porte le projet baptisé « La nuit à la belle toile ».

**En plus de la cohabitation vélos/piétons qui n'est pas simple sur la promenade des Minimes, il y a très peu de signalisation.**

Nous vous invitons à vous adresser au service Voirie de la mairie.

**Est-il prévu d'aménager une zone mix 20 km/h rue Émile Normandin, devant l'église place des Britanniques ? Quelle est la date de fermeture du pont de Tasdon à tous les véhicules sauf aux vélos, bus et taxis.**

La création d'une zone de rencontre place des Britanniques fera partie de l'étude qui sera engagée pour la requalification de la rue Émile Normandin. Il n'est pas prévu de fermeture à la circulation automobile du pont de Tasdon.